

*L'IMAGE DE MERE ANGELIQUE DE SAINT-JEAN  
AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE*

par Mme Germaine GRÉBIL

Mère Angélique de Saint-Jean ne fut bien connue que d'un petit nombre de ses contemporains et diversement appréciée dans les milieux port-royalistes mêmes, tant pour son inflexibilité dans le refus de la signature — qualifiée par certains d'opiniâtreté — que pour « cet air de froideur et de dureté qu'elle affectait, selon Pierre Thomas du Fossé, pour éloigner d'elle ceux qui ne la connaissaient pas, quoiqu'il n'y eût rien de plus charmant pour ceux qui la connaissaient (1). » D'où, les réactions extrêmes de l'enthousiasme exhubérant de Mme de Sévigné, à l'agacement profond témoigné par Pierre Nicole.

I. — SITUATION DE MERE ANGELIQUE AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Au siècle suivant, la lumière n'est plus sous le boisseau, mais elle brille « pour tous ceux qui sont dans la maison » avec la publication des écrits de la Mère, qui se poursuit régulièrement du lendemain de la destruction de Port-Royal à la veille de la Révolution.

Dans la même période, paraissent aussi de nombreux « Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal » et des « Histoires de l'Abbaye », ainsi que d'innombrables recueils de relations et de textes divers dans lesquels le récit de la vie de Mère Angélique de Saint-Jean, de ses actions et de ses

vertus, occupe une place importante et qui mettent à la portée du public quantité de lettres et d'opuscules écrits de sa main. En sorte, qu'un lecteur de la fin du siècle pouvait avoir accès, en ce qui le concerne, à toute la documentation imprimée que nous possédons aujourd'hui.

### *La Bulle Unigenitus et ses conséquences*

La profusion de ces publications est le signe d'un vif intérêt suscité par Port-Royal qui ne se comprend bien qu'à la lumière de la Bulle Unigenitus et de ses malheureuses conséquences. La Bulle, qui condamnait cent une propositions tirées des *Réflexions morales* de l'oratorien Quesnel, avait soulevé l'indignation d'une grande partie du Clergé et de la Sorbonne, et provoqué en 1717 l'appel solennel à un futur concile.

Au contraire de *l'Augustinus*, les *Réflexions morales*, écrites en français, étaient accessibles à un très large public et avaient été rééditées et vendues pendant quarante ans à des milliers d'exemplaires. Leur condamnation, nous dit Augustin Gazier (2), avait fait d'un seul coup plus d'un million de Jansénistes qui furent persécutés tout au long du siècle jusqu'à l'expulsion des Jésuites.

### *Le mythe de Port-Royal*

Ainsi, le culte de Port-Royal, martyr de la vérité, d'abord limité à des groupes précis, va-t-il se répandre comme une onde de choc à travers la France et l'Europe et devenir le symbole de la résistance des appelants et des opposants conviés à suivre son exemple, car « les maximes de Port-Royal sont certainement aussi pratiques aujourd'hui qu'elles l'étaient lorsqu'on voyait tant de mains ennemies élevées contre sa Maison. On souffre aujourd'hui la même persécution, la vérité est également outragée, l'homme ennemi n'est pas moins attentif à semer l'ivraie dans le champ du Seigneur et le sel de la terre n'est pas moins affadi (3). »

Le mythe de Port-Royal qui se constitue alors à travers la floraison des écrits jansénistes va faire une place de choix à Mère Angélique de Saint-Jean.

## IL — LA PUBLICATION DE SES ŒUVRES ET L'ACCUEIL QUI LEUR EST RESERVE

Il n'est pas question de donner ici une bibliographie des éditions qui se sont succédé tout au long du siècle, tant pour les écrits de la Mère que pour ceux des mémorialistes qui ont fait le récit de sa vie. Je me contenterai d'indiquer la date de la première édition des ouvrages auxquels j'ai pu avoir accès et qui m'ont paru les plus significatifs.

### *Le « Récit de Captivité »*

Le *Récit de Captivité* est édité le premier en 1711 par les soins de Pasquier Quesnel, immédiatement après la destruction de Port-Royal, avec un avertissement de Quesnel lui-même, encore tout vibrant de l'émotion provoquée par ce sacrilège qui ne peut être que « l'œuvre du démon ayant pris la figure des ministres de Jésus-Christ ».

Le *Récit* y est comparé aux Actes des Martyrs bien « qu'il n'y eût pas de sang répandu, mais les larmes les plus amères qui sont comme le sang du cœur (4). »

Le texte est capital et suffirait à lui seul à nous faire connaître Mère Angélique de Saint-Jean, tant elle s'y révèle avec son extrême sensibilité, la logique implacable de son raisonnement et la fermeté de sa résolution.

### *Les « Réflexions sur la Conformité... »*

La même année 1711, paraissent les *Réflexions sur la Conformité de l'état des Religieuses de Port-Royal avec celui de Jésus-Christ dans l'Eucharistie* ». Écrit de piété, composé par Mère Angélique de Saint-Jean au temps de sa captivité chez les Annonciades, c'est une longue et ingénieuse périphrase de son exclamation en apprenant que l'Archevêque les privait de sacrements : « A Dieu ne plaise qu'on nous rende son corps, à condition de le crucifier à nouveau dans notre cœur ! Nous souffrirons plutôt et nous mourrons avec lui et par là... nous communierons à son sang en communiant à sa passion et à sa mort (5). »

*Avec le Petit Traité de la Confession spirituelle à Jésus-*

*Christ Prince des Prêtres* de la Mère Agnès et les écrits de M. Hamon sur le même sujet, ces *Réflexions* sont destinées à apporter la paix aux religieuses en leur montrant que la persécution, les rendant semblables à Jésus-Christ souffrant, leur donne un accès direct à ses mérites et à sa grâce sans le secours des signes sensibles que sont les sacrements, en sorte que les efforts de leurs persécuteurs obtiennent l'effet inverse de celui qu'ils recherchent. On voit l'usage que pouvaient faire de ce texte les Jansénistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, privés de sacrements jusqu'à la mort.

Le *Récit* et les *Réflexions de Captivité* sont publiés sans indication de lieu, la plupart des ouvrages suivants sont, ou semblent être, publiés à l'étranger, soit en Hollande, soit en Allemagne.

### *Le Nécrologe*

En 1723, à Amsterdam, paraît le *Nécrologe de Port-Royal*, édité par Dom Rivet de la Grange, mais dû pour la plus grande part à l'énorme travail d'historiographe et d'hagiographe de Mère Angélique de Saint-Jean, commencé en 1652 lorsque son cousin Antoine Le Maître l'engagea à travailler en secret à la Vie de la Mère Angélique, sa tante, et qu'elle poursuivit tout au long des années, écrivant elle-même les articles ou mettant en ordre les relations des autres religieuses.

### *Les Miséricordes*

A Utrecht, en 1735, paraissent les *Discours de la Mère Angélique de Saint-Jean* appelés « Miséricordes ou Recommandations faites en chapitres de plusieurs personnes unies à Port-Royal des Champs ». Ces sortes d'oraisons funèbres, très habilement composées pour montrer la conduite de Dieu sur les âmes à travers les destinées particulières d'un certain nombre d'amis de Port-Royal, se présentent dans leur ensemble comme une longue méditation sur le spectacle de la mort qui nous apprend « l'anéantissement dans lequel il faut que nous entrions pour rendre à la Majesté Divine ce que nous lui devons (6) ».

### *Les Discours sur la Règle de saint Benoit*

L'année suivante, 1736, paraissent, très exceptionnellement à Paris, avec approbation de la Sorbonne et privilège du Roi, les *Discours sur la Règle de saint Benoit de la Révérende Mère Angélique de Saint-Jean, Abbesse de Port-Royal des Champs*. Ils sont précédés d'un avis du libraire qui montre l'estime en laquelle on la tenait :

« Les ouvrages de la Révérende Mère Angélique de Saint-Jean sont assez connus et n'ont pas besoin d'éloges. Quelques opuscules de cette pieuse abbesse qui ont été imprimés en différents temps ont assez déterminé le goût du public en leur faveur pour nous donner lieu d'espérer que l'ouvrage que nous leur présentons aura le même sort. Parmi le nombre de Commentaires sur la Règle de saint Benoît, il n'en est peut-être aucun qui fasse mieux connaître l'esprit de cette sainte Règle et dont la lecture puisse être aussi utile aux personnes qui l'ont embrassée. » Ainsi, Mère Angélique de Saint-Jean est-elle alors reconnue comme auteur spirituel et lue dans les monastères.

### *Les Réflexions sur la persécution*

En 1737, sans indication de lieu cette fois, paraissent les *Réflexions de la Révérende Mère Angélique de Saint-Jean pour préparer ses Sœurs à la persécution, conformément aux avis laissés sur cette matière par la Mère Agnès*. Ce sont les transcriptions des discours faits par Mère Angélique à ses Filles en 1680, alors qu'elles redoutaient la ruine complète de Port-Royal des Champs par son rattachement à la Maison de Paris sous une abbesse étrangère. Elles sont contemporaines des lettres que la Mère écrivit au Pape Innocent XI, transmises par M. de Pontchâteau à Rome et dont le Saint-Père fut ému jusqu'aux larmes.

### *Les Mémoires d'Utrecht de 1742*

A Utrecht, en 1742, paraît un ouvrage d'un intérêt exceptionnel pour le sujet qui nous occupe, ce sont les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, en trois volumes, dont la plus grande partie, déjà publiée en 1734 et 1737, est due à

la Mère Angélique elle-même, avec les vies de ses tantes, des religieuses de la famille Arnauld et de quelques autres, ainsi qu' diverses relations. Mais ce qui fait pour nous le prix de cette édition, c'est qu'elle contient au tome III plusieurs documents précieux et inédits sur Mère Angélique de Saint-Jean : la « Relation de sa Vie » par un ami de Port-Royal, sur différents mémoires authentiques ; un mémoire sur son caractère et ses vertus par Pierre Thomas du Fossé ; la Relation très émouvante de sa dernière maladie et de sa mort par une religieuse de Port-Royal ; enfin, son éloge par l'abbé Duguet, rédigé à partir des notes d'Antoine Arnauld et qui sera repris dans le *Nécrologe de Port-Royal*.

*Les Conférences sur les Constitutions et le jugement des Ecclésiastiques*

En 1760, à Utrecht, paraissent les *Conférences de la Révérende Mère Angélique de Saint-Jean* sur les Constitution de Port-Royal et divers opuscules, notamment les commentaires du livre d'Esther et du livre des Rois, en trois volumes. L'événement est annoncé de Paris dans *Les Nouvelles Ecclésiastiques* du 5 novembre 1760 qui lui consacrent un article de plusieurs colonnes particulièrement évocateur de l'image que pouvaient se faire de Mère Angélique les milieux jansénisants du XVIII<sup>e</sup> siècle :

« Ces trois volumes se trouvent ici chez Villette, libraire, rue du Plâtre, et leur titre seul doit exciter la pieuse curiosité du public chrétien, car ce serait se tromper que de regarder seulement les *Constitutions* de Port-Royal comme les statuts d'une Maison particulière qui n'auraient d'autre usage que d'en régler la conduite et le régime.

« Cette observation... est également vraie des *Conférences sur les Constitutions*... cet ouvrage est un excellent livre de piété, utile non seulement à toutes les Maisons religieuses de quelque Ordre qu'elles soient, mais à toutes les âmes chrétiennes qui veulent travailler solidement à leur salut : n'y ayant pas une page de cet excellent Discours où l'on ne trouve de la lumière sur quelques vérités essentielles de notre Sainte Religion. Le talent supérieur, le génie sublime et l'éminente piété de l'illustre Abbessse qui l'a composé sont

pour cette précieuse collection la meilleure des recommandations. »

L'auteur donne ensuite le contenu détaillé des trois volumes et rappelle les titres des œuvres précédemment publiées de la Mère, dans lesquelles « on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de la piété solide ou de la fécondité de l'incomparable Vierge qui les a composées ». Puis, il renvoie le lecteur au jugement de l'éditeur qui termine le troisième volume et qui « contient l'idée la plus exacte et la plus juste qui se puisse donner de la Religieuse dont il s'agit (7). »

Ce jugement est, en fait, la plus vibrante apologie de Mère Angélique de Saint-Jean que j'ai pu découvrir. Elle y est tour à tour comparée à sainte Hildegarde et à sainte Gertrude, pour avoir été, comme ces deux grandes Abbesses, préservée dès l'enfance de la contagion du monde et élevée au monastère par de saintes tantes dont elles recueillaient l'esprit (8).

Elle est ensuite comparée à sainte Macrine, la sœur de saint Grégoire de Nysse qui l'appelait « théologienne », puis à sainte Démétride, disciple de saint Jérôme, et aux saintes femmes romaines de son entourage qui deviendront ses premières moniales de Bethléem : Marcelle, Paule et Eustoquie, dont il disait qu'il ne pourrait jamais assez louer leurs vertus et leurs talents.

L'éditeur reste confondu devant les dons extraordinaires d'écrivain et d'orateur de Mère Angélique et devant sa profonde intelligence de l'Écriture et des Pères, comme le seront d'ailleurs tous ses biographes :

« Les plus habiles prédicateurs seraient-ils en état de faire sur-le-champ et sans préparation presque tous les jours, des instructions telles que la Mère Angélique en faisait ? Seraient-ils en état d'expliquer avec autant de justesse et de solidité les textes de l'Écriture qu'on lui proposait dans les Conférences ? On est étonné du génie de cette incomparable fille et on a peine à comprendre comment, étant chargée du gouvernement d'une nombreuse communauté en des temps orageux, passant une partie des jours et des nuits à la prière, elle a pu, en si peu de temps, faire tant d'instructions, sans

parler des lettres qu'elle était continuellement obligée d'écrire » (9).

### *Les Exercices de piété*

En 1787, à la veille de la Révolution, paraît le dernier ouvrage de Mère Angélique de Saint-Jean dont j'ai pu retrouver trace. Ce sont les *Exercices de piété à l'usage de Port-Royal*, précédés d'un éloge de l'esprit de la Maison qui s'incarne en elle :

« Encore aujourd'hui, s'il reste une étincelle de foi sur la terre, si la solide piété n'est pas encore éteinte, c'est à Port-Royal que nous en sommes redevables. Si les dogmes précieux de la grâce, si les grands caractères de la justice chrétienne, si les saintes règles de la pénitence, si le droit des fidèles à la lecture des Ecritures, si sur tous les points qui intéressent la religion, les vrais principes sont encore connus, respectés et suivis dans quelques coins de l'Eglise, c'est que l'esprit de Port-Royal y a pénétré et que les excellents ouvrages dont il nous a enrichis y sont lus avec une sainte avidité. »

Quant à ces exercices, « on ne peut les lire sans éprouver l'impression de l'Esprit de Dieu dont l'auteur est rempli. On n'en sera pas étonné quand on saura que ces écrits sont l'ouvrage de la Révérende Mère Angélique de Saint-Jean, cette fille célèbre, en qui les talents les plus extraordinaires étaient ennoblis et sanctifiés par la plus éminente vertu (10).»

Le recueil contient des méditations très bérulliennes : adorations de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ses divers états suivant le temps liturgique, adoration du Très Saint Sacrement à travers les yeux de Marie-Madeleine (qu'il serait intéressant de comparer au Chapelet secret de la Mère Agnès), une Horloge de la Passion qui reprend en le développant un Texte de Mère Angélique, sa tante, déjà publié en 1734, diverses dévotions particulières pour les jours de la semaine, les mois de l'année, etc...

Dans ces textes, qui sont pour la plupart des rééditions, il est sans doute difficile d'établir ce qui revient en propre à



Mère Angélique de Saint-Jean, mais l'étude même de leur choix permettrait de voir comment elle intègre les différents courants de spiritualité qui traversent Port-Royal et comment elle se situe par rapport à eux.

### *Mémorialistes et Historiens*

Les soins apportés à la publication de ses œuvres, les avertissements, préfaces et articles qui les accompagnent témoignent à l'évidence de l'estime et de la vénération du XVIII<sup>e</sup> siècle pour Mère Angélique de Saint-Jean, grande et sainte abbesse, animée de l'Esprit de Dieu qui la rend aussi bien capable de gouverner son monastère et d'en assurer la direction spirituelle que d'enseigner les fondements de la piété véritable à tous les chrétiens de bonne volonté. Les mémorialistes et les historiens, avec l'abondance des récits et des documents qu'ils apportent vont permettre de préciser et d'individualiser ce portrait.

A Utrecht, et sous le titre commun de *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, paraissent, tout d'abord, ceux des témoins qui l'ont connue : Nicolas Fontaine en 1736, Pierre Thomas Du Fossé en 1740, précédant de peu les Mémoires collectifs dont nous avons déjà parlé et qui serviront de source principale à tout ce qui sera publié ensuite sur la vie de la Mère.

En 1752, toujours à Utrecht, paraissent les *Vies intéressantes et édifiantes des Religieuses de Port-Royal* par l'abbé Pierre Leclerc en quatre volumes. La vie de Mère Angélique de Saint-Jean en est absente, mais elle est elle-même l'auteur d'un grand nombre de vies, lettres, documents et opuscules qui y sont contenus.

*L'Histoire de l'Abbaye de Port-Royal* par l'abbé Jérôme Besoigne, à Cologne en 1753, en six volumes, consacre plusieurs chapitres aux vertus, beaux sentiments, paroles remarquables et écrits de la Mère, et un livre entier à la conduite des religieuses pendant la captivité ; l'abrégé du « Récit » de Mère Angélique de Saint-Jean y occupe une trentaine de pages. Il faut citer aussi *L'Histoire générale de Port-Royal depuis la réforme de l'Abbaye jusqu'à son entière destruction*

par Dom Charles Clémencet, à Amsterdam en 1757. Enfin, les *Mémoires historiques et chronologiques sur l'Abbaye de Port-Royal* par l'abbé Pierre Guilbert, à Utrecht en 1758.

### III. — VIE ET MORT D'UNE SAINTE DE PORT-ROYAL

Le visage de Mère Angélique de Saint-Jean qui apparaît à travers cet amas de textes est celui de la sainte et du défenseur de la vérité, aussi admirable par la pureté de sa vie que par son indomptable énergie devant la persécution. Celle-ci, en effet, n'est pas moindre qu'au siècle précédent et il importe de proposer les Messieurs et les Religieuses, comme de véritables saints, à l'imitation des fidèles. Leur sainteté est le premier garant de la justesse de leur cause, la pureté de leur vie répond de la pureté de leur foi, face aux erreurs molinistes défendues par la conjonction des deux absolutismes royal et pontifical.

Aussi, le récit de leurs vies suit-il dans l'ensemble les schémas traditionnels de la légende, dans son sens premier et véritable de ce qui doit être lu pour susciter l'admiration et l'édification des auditeurs, en ne gardant que ce qui est propre « à nourrir leur piété et à les instruire de leurs devoirs » (11).

Dans le cas de Mère Angélique de Saint-Jean, son Eloge par l'abbé Duguet correspond exactement, pour la forme et pour le fond, à la définition de la légende telle que l'a donnée Philippe Sellier à propos de la *Vie de Pascal* par Gilberte Périer (12), mais l'esprit apologétique et le désir d'édification sont partout présents dans les textes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui la concernent.

Pour ébaucher ce portrait d'une sainte de Port-Royal, sans insister sur une biographie qui a déjà été largement traitée dans ce colloque, je voudrais en souligner les détails proprement hagiographiques et les traits qui pouvaient en faire un modèle particulièrement choisi pour des chrétiens persécutés au sein de leur Eglise.

On peut tout d'abord remarquer la prévenance du choix divin qui protège la petite Angélique de la contagion du monde, l'en retirant avant qu'elle ait pu le connaître ; la marque précoce de sa vocation à l'âge de sept ans lorsqu'elle refuse de quitter Port-Royal pour aller voir sa nouvelle petite sœur à Andilly ; le soin apporté par ses tantes à sa formation, plus particulièrement par Mère Angélique, la réformatrice, dont elle est présentée comme l'authentique continuateur et presque le double ; le danger que lui fait encourir la profusion de ses dons naturels surmontés par la grâce, en sorte que toute la force de son génie sera au service de Celui qui le lui a donné ; l'émerveillement de M. de Saint-Cyran devant les progrès de la jeune novice que Dieu semble si bien conduire lui-même qu'elle n'a pas besoin de directeur.

Bien que le mot de miracle ne soit pas prononcé, sa guérison à la veille de sa profession, alors que sa sœur, Catherine de Sainte-Agnès, atteinte du même mal vient de mourir, est interprétée comme un signe des grandes choses auxquelles Dieu la destinait (13). Quant à la guérison de 1657 — connue seulement par une indiscretion de Fontaine qui la tenait de M. de Sacy — obtenue après une neuvaine au tombeau de M. de Bagnols qui venait de mourir en odeur de sainteté, ce pourrait bien être un vrai miracle, mais dont on ne parle pas par discrétion et par humilité (14). On ne saurait compter, tant ils sont dans la tradition commune de Port-Royal, ses tirages dans la Bible, toujours si admirablement adaptés aux circonstances, pas plus que ses songes où le pressentiment côtoie la prophétie.

L'abbé Duguet, dans son Eloge, laisse bien entendre qu'elle avait des « lumières extraordinaires », mais ne rapporte, à titre d'exemple, que celle qui peut intéresser directement ses lecteurs. En priant pour le jeune duc de Chartres, futur Régent, alors âgé d'un an, elle aurait connu « qu'il sauverait l'Eglise de France », par la liberté qu'il accorda à la mort de Louis XIV permettant ainsi l'appel à la Bulle Unigenitus, « qui a conservé le témoignage de la vérité dans l'Eglise » (15).

Un certain merveilleux, volontairement discret, qui contraste avec les aventures extraordinaires de Flavie Passait (16), n'est donc pas absent de la vie de notre très raisonnable Mère.

### *Les vertus*

Bien entendu, elle pratique toutes les vertus monastiques à un degré héroïque : c'est elle qui la première demande à Mère Agnès la permission d'observer le grand jeûne du Carême, servant ainsi d'exemple à ses sœurs ; prisonnière aux Annonciades, elle découvre avec joie l'extrême pauvreté lorsqu'elle serait heureuse d'avoir à sa disposition les choses qu'on jette aux ordures et, plus tard, au moment de la séparation des biens entre la Maison de Paris et celle des Champs, elle se réjouit de ce que les Religieuses sont « enfin pauvres et dépouillées des biens de la terre pour être héritières du Ciel selon l'Évangile » (17).

Son mépris pour la gloire et les grandeurs du monde éclate dans la manière dont elle reçoit la nouvelle de l'élévation puis de la disgrâce de son frère M. de Pomponne. Elle aime, certes, très vivement, toutes les personnes auxquelles Dieu l'a unie, mais dans la perspective de leur salut, tremblant de les voir exposées aux dangers et aux tentations du monde. Son affection pour ses Sœurs est de même dépouillée de toute complaisance humaine. Au soir du 2 juillet 1655, dans le carrosse qui la mène prisonnière à Port-Royal des Champs, ses retrouvailles inattendues avec sa disciple préférée, Christine Briquet, se transposent immédiatement dans son esprit en la rencontre du Christ avec Madeleine, au matin de la Résurrection : la sobriété des paroles échangées, la profonde et silencieuse méditation qui les suit sont bien caractéristiques de cette sensibilité épurée par la grâce (18).

Dans ses diverses charges de maîtresse des novices, de prieure, puis d'abbesse, elle manifeste envers ses Sœurs une charité « tendre, mais ferme et éclairée. Elle se penchait vers les faibles, mais pour les soutenir, non pas pour s'affaiblir avec elles » (19).

Quant à son humilité, elle était à la fois totale défiance de soi et totale confiance en Dieu. Il faut écouter les instruc-

tions qu'elle donnait à ses novices, telles que les rapporte l'abbé Duguet :

« Comme elle était persuadée que le moindre bien était impossible sans la grâce, elle croyait, au contraire, que tout lui serait facile avec son secours. Elle trouvait un vrai orgueil à se croire capable même de peu, parce que cette confiance est humaine ; et une fausse humilité à se croire incapable d'une plus grande perfection, parce que cette défiance est injurieuse à Jésus-Christ. Elle était convaincue que c'était la timidité et le manque de foi qui limitait les grâces en resserrant trop le cœur et qu'au lieu d'une vie languissante et faible, on ferait des prodiges si l'on osait tout espérer d'un Dieu qui fait tout avec une égale facilité (20). » Dans cette forme d'humilité sans bassesse et de générosité sans orgueil, se trouve une clef essentielle du caractère propre à sa sainteté.

### *La défense de la vérité*

Cependant, comme dans le cas de Port-Royal il s'agit de saints contestés et persécutés au sein de leur propre Eglise, il faudra donner, parmi leurs vertus, une place éminente à leur amour de la vérité et au combat héroïque qu'ils ont mené pour la défendre. Ils se placent ainsi au rang de confesseurs de la foi, puis de martyrs, d'un martyr bien particulier puisqu'il leur est infligé non par les Juifs ou les païens, mais par les ministres de Jésus-Christ eux-mêmes et qu'ils le subissent pour le bien de l'Eglise en lui restant indissolublement attachés.

### *De la « Lumière pour soi »*

Nous avons vu combien Mère Angélique de Saint-Jean est admirée pour sa profonde intelligence de l'Ecriture. En effet, l'étude et la méditation de la Parole de Dieu est son premier souci, comme il doit être celui de tout chrétien, car chacun doit avoir de la « lumière pour soi » et rien ne lui répugne comme l'ignorance volontaire et l'obéissance aveugle où se complaisent les bonnes Annonciades, ses geôlières. Pour le leur faire comprendre, elle leur propose sa propre

interprétation de la parabole des Vierges sages et des Vierges folles :

« Jésus-Christ a dit que ces Vierges devaient avoir chacune leur lampe pour s'éclairer dans la nuit, et cela paraît contraire à l'obligation qu'on veut nous persuader que nous avons de nous laisser conduire à l'aveugle par nos supérieurs, sans savoir où ils nous mènent, parce que si Notre-Seigneur avait voulu nous apprendre cette soumission, il aurait dit que ces Vierges n'avaient point de lampe, mais qu'elles suivraient un flambeau que quelqu'un portait devant elles, au lieu que Jésus-Christ marque si expressément que chacun doit avoir de la lumière pour soi qu'il appelle folles celles qui se sont attendues que d'autres leur prêteraient de leur huile (21).»

On ne doit obéissance aux supérieurs qu'en tant qu'ils sont les ministres de Dieu et qu'ils nous commandent des choses conformes à sa loi qui doit être l'objet constant de notre étude, comme nous l'enseigne le psaume 118 *Beati immaculati in via* (22). Quant à se retrancher derrière la responsabilité de ses supérieurs, en vraie fille de saint Bernard, elle sait qu'il n'y faut pas songer :

« Il n'y a pas d'excuse plus frivole que d'alléguer l'obéissance qu'on a rendue à un supérieur, lorsqu'on est convaincu qu'on a commis une transgression contre la loi de Dieu et que personne ne peut dire à moins d'avoir perdu l'esprit que ce soit bien fait d'oser préférer le commandement d'un homme à l'ordonnance de Dieu, de quelque dignité que puisse être celui qui a fait le commandement (23). »

### *La connaissance de l'Écriture*

Alors que dans bien des couvents de femmes, on préfère la lecture de livres de piété à la méditation de l'Écriture — chez les Filles de Sainte Marie, par exemple, on lit saint François de Sales et *l'Imitation de Jésus-Christ*, mais on ne cite jamais l'Écriture Sainte ni les psaumes (24) —, « Mère Angélique de Saint-Jean s'était rendu comme propres et naturelles les expressions de l'Écriture et ses Discours avaient quelque chose de sa force et de son onction divine » (25). Sa

première initiative d'abbesse sera de demander la permission de réciter le Psautier en entier chaque semaine et elle considère la récitation de l'Office, comme le premier devoir de ses religieuses, avant même l'assistance au Saint Sacrement. Sa petite bible «toute en un volume», ne la quitte pas ; en captivité, elle y puise lumière et réconfort, particulièrement dans le livre d'Esther dont elle fait sienne la prière « Dieu plus fort que tout, entends la voix de ceux qui n'ont d'autre espoir que toi et délivre-moi de mon angoisse».

### *Du danger qu'il y a d'hésiter...*

Plus tard, étant abbesse, son courage se montrera bien digne de celui d'une femme de l'Ancien Testament, lorsque le château de Vaumurier, légué au monastère par le duc de Luynes, sera convoité par le duc de Bordeaux, pour y loger une de ses maîtresses : « Dès que Mère Angélique fut avertie de l'usage qu'il voulait en faire, elle envoya des ouvriers et fit raser le château jusqu'aux fondements. » Il est vrai qu'elle était aussi l'auteur de « Réflexions sur le danger qu'il y a d'hésiter et de douter, quand on connaît une fois son devoir... » (26).

Cette fermeté de résolution en fait l'âme de la résistance — si Mère Angélique cède, disait l'Archevêque, tout cédera —, le roc inébranlable contre lequel viennent se briser toutes les discussions et toutes les tentatives d'accommodement. Son devoir, une fois aperçu dans la fidélité de l'Écriture et à la tradition et le refus du mensonge qui consistait à affirmer une chose dont elle ne peut avoir la certitude (27), elle persistera à ne pas signer en dépit des menaces et au milieu des épreuves.

### *L'aspiration au martyre*

Il est vrai que l'aspiration au martyre est, chez elle, constante. Elle le désire comme l'état de conformité parfaite à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour elle, mais aussi pour Port-Royal qu'elle ne cherchera jamais à épargner, voyant son salut dans sa perte et priant seulement « que toutes les âmes

fussent sauvées quand même la barque devrait périr, car Dieu est assez puissant pour se susciter des enfants des pierres de la maison détruite et des chutes des sœurs tombées » (281).

De la persécution elle a plus de désir que de crainte, comme d'un signe qu'elle et ses sœurs sont entièrement à Dieu et choisies par lui pour être les victimes sacrifiées à la Vérité. En souffrant ce martyre infligé par l'Eglise visible, elles servent l'Eglise invisible en la libérant de l'oppression intérieure et en lui conservant chaleur et vie (29).

Dès le 20 juin 1664, elle écrit à son père : « C'est tout de bon cette fois que nous nous préparons à être immolées », et le 10 juillet : « La mort nous paraîtrait une grâce et une grande délivrance si on nous y condamnait plutôt qu'à ce qu'on nous prépare. » Prisonnière aux Annonciades, elle verra une signification involontairement symbolique dans le geste de ses geôlières lui confiant des reliques de saints martyrs pour qu'elle leur construise une châsse, car « les prisons sont les temples des martyrs ».

Toute sa conduite en captivité est un exemple pour le chrétien qui souffre persécution, par la constance avec laquelle elle supporte les privations extérieures et organise sa vie quotidienne qu'elle essaie de rapprocher autant que faire se peut de la vie de Port-Royal, sa fermeté courtoise envers ses geôlières qu'elle finit par gagner sans jamais leur céder. Mais Dieu qui la veut exemplaire en tout, ne lui épargne pas non plus les peines intérieures lorsque, enfermée dans son galetas, comme dans un tombeau, elle se trouve « dans la même nuit que les morts », sans pour cela être insensible comme eux. Cruellement éprouvée dans son cœur et dans son esprit jusqu'à la nuit de l'entendement et de la foi, elle revient à la Lumière par l'abandon et la confiance, sans vouloir se mettre plus en peine d'elle-même et en offrant cette souffrance avec toutes celles qu'elle a déjà souffertes et qu'il lui reste à souffrir (30).

Pendant les quatre années où elle et ses sœurs continueront à être prisonnières à Port-Royal des Champs, sa résolution ne faiblira pas. En juillet 1668, au milieu des pourpar-



lers de la paix de l'Eglise, elle écrivait encore à Amauld : « Je ne comprends pas pourquoi on fait plus de difficulté de nous condamner tous à l'échafaud, que de faire tout ce qu'on fait. » Il faudra qu'elle se sente absolument seule, abandonnée même de M. d'Alet et de M. de Sacy, pour accepter l'accommodement de 1669. Aussi, est-ce sans surprise qu'elle voit reprendre les persécutions dix ans plus tard, alors qu'elle vient à peine d'être élue abbesse. Elle luttera alors de toutes ses forces pour conserver l'indépendance de Port-Royal des Champs par rapport à la Maison de Paris, lui assurant ainsi, au-delà de sa propre mort, la fin de victime exemplaire qu'elle avait depuis longtemps prévue et, au fond de son cœur, souhaitée.

### *Le Récit de la dernière maladie et de la mort*

Nous savons quelle est l'importance du récit de la dernière maladie et de la mort d'un saint, qui est comme le sceau de la perfection apposé à sa vie. Dans le cas de Mère Angélique, nous avons la chance d'avoir la relation très détaillée et très émouvante d'une religieuse qui en a été témoin.

La plupart des mémorialistes présentent cette mort comme la conséquence immédiate de celle de M. de Sacy qu'elle n'aurait eu d'autre désir que de suivre « comme une brebis s'empresse de suivre son pasteur ».

Cependant, la Mère écrit elle-même, le 22 janvier, une semaine avant de mourir, parlant justement du coup qu'elle a reçu : « Il me semblait que je devais y succomber de la manière dont il m'accabla d'abord, mais j'admire la bonté de Dieu qui nous donne la force de nous en relever. »

C'est bien cette femme capable, avec la grâce de Dieu, d'être plus grande que sa douleur que nous présente le début de la *Relation*. Bien que très éprouvée par la mort de M. de Sacy qui la laisse absolument seule dans la direction du monastère, elle n'en exerce pas moins avec exactitude la charge d'abbesse — et l'on est surpris par ailleurs du nombre de lettres qu'elle a écrites entre le 4 et le 24 janvier.

Le mardi 11, elle prononce sa dernière « Miséricorde » pour l'abbesse de Nidoiseau, sœur de Mlle de Vertus, mais

le souvenir de M. de Sacy, enterré depuis deux jours à peine, est partout présent dans ce discours, et estompe la figure assez pâle de l'abbesse. C'est, en fait, une « consolation » que Mère Angélique s'adresse à elle-même, aussi bien qu'à Mlle de Vertus, sur le thème de la croix et de la gloire, alors que celle-ci est peut-être toute proche (31).

Le lundi 24 janvier, comme tous les jours, elle avait assisté à Matines, donné ses instructions pendant la Conférence et satisfait à tous ses devoirs, lorsqu'avant Vêpres elle alla visiter les malades. C'est alors que l'une d'elles, qui se préparait à recevoir les derniers sacrements, lui demanda de prier pour elle au tombeau de M. de Sacy qui avait été enterré dans un des bas-côtés du chœur, vis-à-vis la chapelle de la Sainte Vierge.

Elle s'y rendit avant d'aller au chœur pour Vêpres et, en se relevant, elle se sentit frappée d'une violente douleur au côté gauche, comme si on lui avait donné un grand coup. Elle n'en tint pas compte cependant, pensant que cela pouvait venir de la posture qu'elle avait prise en se prosternant, mais pendant les Vêpres, elle fut prise d'un grand frisson et acheva l'Office avec peine.

Elle comprit alors que cette maladie pouvait la conduire à l'éternité, mais elle faisait cette réflexion au début de toutes ses maladies et conseillait à ses Filles de recevoir les leurs dans le même esprit. C'est ce que signifie la remarque qu'elle fait à la Sœur qui veut l'aider à ôter son voile pour se mettre au lit : « Laissez-moi le rendre à Dieu qui me l'a donné, il y a quarante ans, à tel jour que demain (elle avait fait profession le 25 janvier 1644). Lorsqu'on tombe dans une grande maladie, comme on ne sait point si on en relèvera il faut se préparer à rendre son voile à Celui qui nous l'a donné. »

Et, le repliant, elle dit le *Te Deum* tout entier malgré la douleur et le froid (32).

Pendant les cinq jours que dure sa maladie, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de sa conformité à la volonté divine : « Il est le Seigneur, il faut le laisser faire et lui obéir », ou de la sollicitude qu'elle témoigne à ses Sœurs et même aux personnes de l'extérieur dont le salut la préoccupe —

les deux jeunes gens amis de Port-Royal, retournés dans le monde, après l'avoir quitté, dont l'un meurt subitement sans avoir le temps de se reconnaître, tandis que l'autre manifeste un sincère désir de pénitence.

Elle demande qu'on lui lise les deux derniers psaumes que récitait le Christ en croix : le psaume 30 : « C'est en vous, Seigneur, que j'ai mis mon espérance, ne permettez pas que je sois confondu pour jamais... Je remets mon âme entre vos mains... », et le psaume 21 : « O Dieu, ô mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné... », et comme ses Sœurs qui implorent sa guérison insistent sur le verset 5 : « Nos pères ont espéré en vous et vous les avez délivrés », elle les interrompt et continue elle-même : « Mais pour moi je suis un ver de terre et non un homme ; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple... » et elle ajoute : « Que cela est beau, que cela est admirable, les Prophètes ont été exaucés et Jésus-Christ ne l'a point été », acceptant ainsi sa mort en union avec la mort du Christ (33).

Son amour de la pénitence se manifeste jusqu'à la fin (ne rappelait-elle pas à ses Filles malades qu'elles étaient pénitentes dans tous les états), lorsqu'elle refuse qu'on la change de position en dépit de la violente douleur qu'elle ressent à l'épaule. Elle souffrait extrêmement, mais sans se plaindre, ni faire connaître le mal qu'elle sentait. Quand on la pressa de l'avouer, elle dit seulement qu'on ne pouvait s'imaginer « combien il était pénible de se sentir étouffer et perdre la vie ».

Bien qu'elle ait accepté la mort dès le début de sa maladie, qu'elle ait reçu les derniers sacrements et demandé pardon à la communauté, il semble qu'elle n'ait la véritable certitude de mourir qu'au quatrième jour lorsqu'il devient évident que le remède de M. Hamon ne fera pas d'effet. Alors, pour la dernière fois, elle accepte la mort qui approche « sans qu'il paraisse le moindre changement et avec sa paix ordinaire ». « J'admire, dit-elle seulement, comme on va vite et comme on tourne à la mort en peu de temps... » Puis, elle demande qu'on la laisse s'occuper de Dieu seul (34).

Aussi, quand la Mère Prieure — la Mère du Fargis — lui

demandera sa bénédiction pour la Communauté, aura-t-elle ce cri jailli du *Cantique des Cantiques* .- «Je vous en conjure, Filles de Jérusalem, n'éveillez pas ma bien-aimée avant qu'elle le veuille », et elle poursuit pour elle-même la récitation du Cantique : « Sa main gauche est sous ma tête et il m'embrasse de sa main droite... »

Cependant, la pitié qu'elle a pour ses Filles la fait revenir vers elles et elle leur donne sa bénédiction. Comme elle ne peut déjà plus parler, elle se fait apporter son cher psautier, elle l'ouvre elle-même et marque l'endroit où elle s'arrête. C'est le psaume 72 : *Quam bonum Israël Deus*, sur le succès des méchants et l'affliction du juste qui refuse de parler comme eux. Ce psaume qu'elle a dû méditer souvent comme l'histoire même de Port-Royal, elle le leur laisse en testament spirituel. Puis, selon la coutume qui lui est chère, elle ouvre le psautier au hasard pour chacune des personnes qu'on lui nomme. Ce sera son dernier geste d'adieu avant de s'unir aux prières des agonisants.

« On ne peut se représenter quelle était la paix, la douceur, la tranquillité et la joie qui paraissaient sur son visage qui ne changea point jusqu'au dernier soupir. La piété qui avait éclaté dans toutes ses actions se signala dans ses derniers moments. Elle ne perdit point l'attention à Dieu, et on la voyait sans cesse remuer les lèvres pour prier, soit qu'on récitât des psaumes, soit qu'on s'interrompît. Son agonie qui avait commencé dans la nuit de ce jour, 29 janvier, dura jusqu'à une heure et demie de l'après-midi. Elle eut de la connaissance jusqu'au dernier moment et elle offrit à Dieu le sacrifice de sa vie d'une manière si sainte, si remplie de piété, d'onction et de joie que les torrents de larmes que versaient ses Filles ne furent pas capables d'apporter la moindre altération à sa tranquillité et à sa paix (35). »

Aussi exemplaire dans sa mort qu'elle l'avait été dans sa vie, Mère Angélique de Saint-Jean deviendra au XVIII<sup>e</sup> siècle la troisième sainte de Port-Royal ; troisième dans la chronologie, après ses tantes Angélique et Agnès, mais leur égale en mérites. Il semble même que ce siècle ait éprouvé

une tendresse particulière pour cette fille à la fois raisonnable et sensible, « aussi remarquable par ses qualités de cœur, que par un esprit hors du commun et que la modestie seule avait empêchée de se distinguer dans toutes les sciences » (36).

Pierre Guilbert, dans sa préface, compare Port-Royal à un soleil qui a brillé un temps très court, mais d'un éclat incomparable au sein de l'Eglise. Au lever de ce soleil, se trouvaient deux abbesses de la famille Amauld. C'est encore une Amauld qui se trouvera à son déclin. Elle n'est pas moindre que les deux premières ; bien au contraire il semble qu'elle réunisse en une seule personne toutes leurs qualités, avec même quelque chose « de plus grand et de plus brillant qui lui vaudra d'être appelée à la fois sainte et génie » (37).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'astre a disparu, mais sa lumière éclaire encore, malgré la nuit qui vient, ceux qui continuent à subir persécution pour la Vérité et pour lesquels Mère Angélique de Saint-Jean reste le plus proche et le plus aimable des guides, celle qui les aide à garder foi et espérance au milieu des tribulations car : « Il est aisé de remarquer la main de Dieu dans ce que les hommes font de bien, mais la foi consiste à adorer sa sagesse et sa bonté dans la permission qu'il donne aux injustes de faire le mal. Il y a un ordre admirable dans ce qui ne nous paraît qu'une confusion et qu'un désordre et il faut attendre que tout l'ouvrage soit fini, pour en voir les proportions et les beautés (38). »

## NOTES

- (1) Thomas du FOSSÉ, *Mémoires*, année 1740, p. 380.
- (2) A. GAZIER, *Histoire générale du Mouvement Janséniste*, t. I, p. 250.
- (3) P. LECLERC, *Vies intéressantes*, t. I, préface p. 6.
- (4) *Récit de Captivité*, année 1711 : Avertissement.
- (5) Relations de la vie et de la mort - *Mémoires d'UTRECHT*, année 1742, t. III, p. 517.
- (6) J. BESOIGNE, *Histoire de l'Abbaye*, t. III, p. 115.
- (7) *Nouvelles Ecclésiastiques*, année 1760, p. 196.
- (8) « Conférences », t. III, p. 329.
- (9) *Id.*, pp. 432 et suivantes.
- (10) « Exercices », année 1787 : Avertissement, p. XIII.
- (11) *Nécrologe*, année 1723. Préface p. V.
- (12) Philippe SELLIER, « Pour une poétique de la légende », in *Chroniques de Port-Royal*, année 1982.
- (13) *Mémoires d'UTRECHT*, année 1742, t. III, p. 503.
- (14) Nicolas FONTAINE, *Mémoires*, année 1753, t. III, pp. 221 et suiv.
- (15) Abbé DUGUET, « Eloge », in *Mémoires d'UTRECHT*, année 1742, t. III, note p. 583.
- (16) J. ORCIBAL, *Port-Royal entre le miracle et l'obéissance*, « Table ronde », année 1957. Dans les récits de Port-Royal, Flavie Passait, la signeuse, fait figure d'antithèse et de repoussoir de Mère Angélique de Saint-Jean.
- (17) « Lettre à Arnauld », 1666, in *Mémoires d'UTRECHT*, année 1742, t. III, p. 524.
- (18) *Relation de Captivité*, année 1954, p. 260. On peut admirer, à ce propos, l'esprit de régularité de Mère Angélique de Saint-Jean qui observe le grand silence — il est 10 heures du soir — en une circonstance où il y aurait tant à dire...
- (19) Abbé DUGUET, « Eloge », in *Mémoires d'UTRECHT*, année 1742, t. III, p. 585.
- (20) *Id.*, p. 576. Il est à peine besoin de remarquer combien cette forme d'humilité chrétienne rejoint facilement la générosité cartésienne... avec la grâce de Dieu...
- (21) *Récit de Captivité*, année 1954, pp. 203-204.
- (22) *Id.*, p. 204. Psaume particulièrement cher à Port-Royal dont le commentaire de M. HAMON, « Soliloques sur le psaume 118 », ravissait Pascal. Mère Dorothee LE COMTE le récite dans le carrosse qui la mène, avec deux autres religieuses, prisonnière chez les Filles de Sainte-Marie. (Besoin, t. II, p. 234, *op. cit.*)
- (23) Septième lettre de saint Bernard au moine ADAM qui avait imprudemment suivi son abbé dans l'errance. Cité par Mère Angélique de Saint-Jean, in *Récit de Captivité*, année 1954, p. 140.
- (24) Abrégé du *Récit de Captivité* de Mère M. Dorothee LE COMTE, in « Besoin », *op. cit.*, t. II, p. 236.
- (25) Abbé DUGUET, « Eloge », p. 581. Ces réflexions sont publiées à différentes reprises, notamment avec les « Discours et les Vies intéressantes », inspirées de saint Bernard. Elles visent, au-delà du refus de signature, une conduite générale et rendent un son bien cartésien.

(27) *Récit de Captivité*, année 1954, p. 205. Mère Angélique de Saint-Jean cite saint Bernard mais là encore on croit entendre une résonance cartésienne : c'est parce qu'elle n'a pas une idée claire et distincte du fait des cinq propositions qu'elle ne peut signer.

(28) J. BESOIGNE, *op. cit.*, t. III, p. 116.

(29) Première Conférence sur la nécessité de défendre l'Eglise chacun à sa manière, in *Vies intéressantes*, t. I, p. 257.

(30) *Récit de Captivité*, année 1954, p. 65. Si l'on rapproche ce passage essentiel de la parabole des Vierges où la lumière de la lampe symbolise tout ensemble la foi, l'espérance et la charité, on voit que Mère Angélique n'a jamais laissé éteindre sa lampe... et combien elle a été trahie par Montherlant.

(31) *Vies intéressantes*, t. III, pp. 453 et suivantes.

(32) « Relation de la maladie et de la mort », in *Mémoires d'UTRECHT*, t. III, pp. 560 et suivantes.

(33) *Id.* Mère Angélique de Saint-Jean, qui avait aidé tant de ses soeurs à mourir, avait une grande dévotion au dernier soupir du Christ sur la croix dont témoigne cette prière des *Exercices de Piété*, (Horloge de la Passion) :

« Faites-nous la grâce, Seigneur, qu'en adorant l'heure de votre mort, nous adorions en vivant et en mourant avec un cœur parfaitement soumis à vos ordres, l'heure de notre mort qui n'est connue que de vous seul. Souvenez-vous, Seigneur, de votre mort à l'heure de la mienne. »

La relation précise qu'en baisant son crucifix, elle baisait aussi le bas de la croix à l'endroit de la tête du mort, se soumettant ainsi à l'arrêt particulier de sa propre mort.

(34) *Id.*, p. 567.

(35) *Id.*, p. 573.

(36) J. BESOIGNE, *op. cit.*, p. 106.

(37) Dom Clémencet, *Histoire générale de Port-Royal*, année 1757, t. VII, p. 277.

(38) Abbé DUGUET, « Eloge », *op. cit.*, p. 579.